

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

A l'attention de tous les amis des animaux .

Une fois de plus, les années se suivent et se ressemblent : toujours plus d'abandons de chats, chiens et rongeurs en tous genres. Les raisons de ces abandons elles-aussi ne changent guère : séparation du couple, déménagement, changement brutal et inattendu de la situation professionnelle. Et toujours et encore **la triste arrivée de plus en plus nombreuse d'animaux malades ou âgés ou tout bonnement malades et âgés**. Fort heureusement nous parvenons à placer la plupart de ces laisser-pour compte.

Maladie : Deux cas parmi d'autres tout d'abord **Bosco**, sans doute certains d'entre vous ont entendu parler de ce chiot berger allemand acheté lors du dernier salon du chiot ; il s'avère que très rapidement le nouveau maître s'est rendu compte que Bosco avait un gros problème aux pattes arrières qui nécessitait en urgence une lourde et coûteuse opération. N'ayant aucun recours auprès de l'éleveur, il nous a gentiment déposé le chiot. La SPA du Chablais a fait appel à la générosité des amis des animaux et a réussi à obtenir une somme suffisante pour parer à l'opération de Bosco. Il a depuis été adopté et vit une heureuse vie de chiot entouré d'une famille aimante. L'autre cas marquant est celui de **Milka**, chienne de 4 ans, souffrant de fortes crises d'épilepsie journalières, la famille d'accueil ne pouvant plus s'en occuper l'a laissée au refuge. Après un séjour à la clinique vétérinaire, il semblerait que le nouveau traitement mis en place lui convient. Milka est actuellement à l'adoption.

Cette année, nous n'avons pas eu d'épidémie de typhus même si nous avons dû déplorer la mort de quelques chatons. Nous aimerions remercier toutes les familles d'accueil qui ont pris en charge les chatons trop petits pour rester à la SPA.

Chatons trouvés : Nous voudrions aussi remercier les personnes qui, soucieuses de sauver ces petits chats souvent d'à peine quelques semaines, nous les amènent au refuge mais nous attirons leur attention sur le fait que la maman de ces chatons se trouve bien souvent dans les environs en quête de nourriture. Ne jamais oublier que la meilleure famille d'accueil ne pourra jamais remplacer la maman des chatons non sevrés.

La stérilisation/ castration : malgré les différentes et nombreuses campagnes de sensibilisation, nous faisons toujours face à des personnes refusant de faire stériliser leur chatte ou leur chienne. Autre problème, l'arrivée à l'abandon de plus en plus nombreuse d'animaux non-identifiés, à ce propos une fois de plus nous rappelons que l'identification est obligatoire depuis maintenant **plus de 15 ans** et surtout essentielle en cas de perte.

Enquêtes : Jean-Luc Robier, enquêteur de la Spa du Chablais continue ses enquêtes sur tout le territoire de la Haute Savoie, aidé par une solide équipe mise en place en 2018 et en coopération avec le Refuge de l'Espoir d'Arthaz et la SPA de Marlioz.

Les Legs : Le dossier du **legs de l'Ecole du Chat à Neuvecelle** a été enfin clos, selon la volonté de Madame Marchand, l'Ecole du chat continue son activité. Quant au **dossier Badiou** entre les mains d'un notaire de St Etienne sur la volonté de la Défense de l'animal à Lyon, il suit son cours ; la voiture de Madame Badiou a été vendue à Jean Charles, s'agissant de l'appartement, un compromis est en cours de signature et la vente définitive devrait être signée courant février 2020 Enfin le **legs Fremeaux**, selon l'étude notariale de Cluses, le dossier suit lui-aussi son cours. Tout à fait par hasard, nous avons appris avec colère et tristesse qu'à **la convenance de ce notaire**, il avait été décidé, sans aucunement nous en faire part, d'euthanasier la chienne adoptée chez nous par Madame Fremeaux ; triste et irrévocable raison évoquée : **trop âgée et malade**....

Factures : Nous avons pris plusieurs mesures et cela a payé : pour le 2^{ème} semestre 2018, notre déficit a diminué, cela est sans doute dû au fait que les communes dépendant du Serte prennent désormais en charge les stérilisations des chats errants. Malheureusement cela ne suffit pas à combler entièrement notre déficit étant donné que nous rentrons de plus en plus de vieux animaux avec souvent des pathologies très lourdes ; afin de trouver un nouveau foyer pour ces animaux âgés ou malades, **placés en sauvetage**, nous prenons **en charge tous les frais vétérinaires**.

Ce qui nous amène une fois encore à faire appel à votre générosité ; ainsi que nous avons l'habitude de dire aussi petite soit-elle, votre contribution nous aidera à poursuivre notre tâche au sein de la SPA du Chablais. Chaque don est intégralement consacré aux soins et à l'entretien quotidien des protégés du refuge. Seuls, les agents animaliers en charge des nettoyages et des soins des animaux sont salariés, les membres du Conseil d'administration qui assurent les permanences ainsi que toutes les personnes aidantes sont **bénévoles** et ne bénéficient donc d'aucune rémunération.

Nous vous remercions d'avance et vous présentons d'ores et déjà nos meilleurs vœux pour 2020.

Marinella Emery, Présidente de la SPA du Chablais

Fait à Thonon, le 1^{er} décembre 2019

